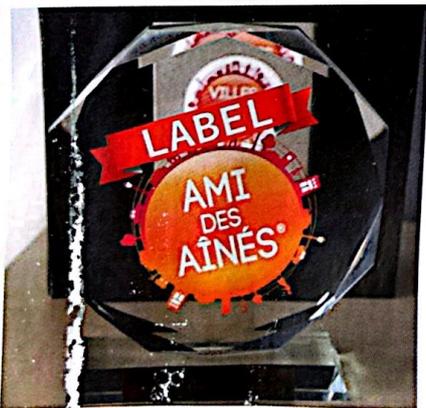




Patrick Forget / patrickforget.com

## Limonest reçoit le label OR « Ami des aînés »

Mercredi 30 novembre 2022, Max Vincent, Maire de Limonest et Florence Durantet, Adjointe au Maire en charge des aînés étaient présents à Paris pour recevoir le label OR Rfvaav Villes-amies des Aînés pour Limonest. Cette récompense constitue une reconnaissance du travail effectué par la commune et ses habitants afin d'offrir des services publics et une qualité de vie unique pour nos aînés.



La commune, avec la contribution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), œuvre depuis des années pour le bon fonctionnement du service à la personne mais également dans la création, l'aménagement, la mise en œuvre d'une approche toujours plus bienveillante et solidaire, soutenant réellement les aînés de notre belle commune. La commune est fière de

recevoir cette distinction témoignant son engagement envers ses aînés, une réelle source d'inspiration pour nos jeunes générations et une belle ode à la solidarité.

**Le label "AMI DES AÎNÉS" concerne toutes les collectivités afin de valoriser et de favoriser l'émergence de politiques publiques innovantes et exigeantes, construites avec et pour les aînés. Il a pour objectif de :**

- Garantir la qualité et la pertinence des démarches "Villes amies des aînés" déployées dans les territoires
- Donner envie aux collectivités territoriales d'initier une dynamique locale visant à favoriser la qualité de vie dans l'avancée en âge
- Proposer des outils d'ingénierie sociale visant à développer la réalisation de diagnostics, de démarches participatives, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'actions transversaux
- Améliorer l'environnement bâti et social des retraités français pour une plus grande qualité de vie

- Soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

La municipalité poursuit la dynamique engagée avec le lancement de groupes de travail de l'ensemble des services municipaux, avec les acteurs du territoire et avec l'appui des partenaires, pour la mise en œuvre sur cette année 2023 de plusieurs actions notamment :

- *Sur l'axe transports et mobilité, une action « Prévention de la sécurité routière »*
- *Sur l'axe culture et loisirs, une action visant à favoriser l'accès à la culture pour nos aînés*
- *Sur l'axe habitat : 2 actions sur le thème du maintien à domicile. Une sur le thème de l'adaptation au logement et une autre sur la prévention des accidents domestiques et la prévention des chutes.*

# Les labels obtenus par la commune

Il n'y a pas de définition juridique précise du label public. Toutefois, il s'appuie toujours sur un cahier des charges dont le respect des critères conditionne son obtention, et sur le signe (nom et identité graphique) qui le porte. Par ailleurs, les labels ne sont pas obligatoires et collectivités labellisées se sont donc engagées dans une démarche volontaire pour l'obtenir.

Le label peut prendre plusieurs formes :

- Une garantie de qualité comme le "Label rouge"
- Un dispositif de reconnaissance et de promotion
- Des marques d'appartenance comme la French Tech.

**Le label, un outil au service des politiques publiques !** La mise en place d'un label public se réalise souvent dans le prolongement d'une politique publique, éventuellement en complément d'un socle législatif existant. Il vise à encourager des pratiques vertueuses dans un secteur économique donné : il récompense alors les entités les plus avancées et les valorise auprès des usagers. Pour être efficace, un label doit être défini avec rigueur, ainsi que les critères qui le caractérisent.

Les labels concernent des domaines aussi divers que la reconnaissance du patrimoine architectural, la qualité des infrastructures touristiques, la prise en compte des actions menées envers les aînés, ou encore les politiques d'accès à internet. Les labels sont décernés chaque année en France.

Cette progression unique des communes participantes (saluée par l'organisation), est le résultat d'un travail quotidien et réfléchi à Limonest, d'une politique de modernisation et de digitalisation menée par Arthur Nighoghossian, conseiller municipal délégué au numérique et à la communication ainsi que le service communication. Nous pouvons ainsi faire référence aux nouveaux panneaux lumineux, la page d'accueil du site ou encore PanneauPocket et bien d'autres.

## AUTRES LABELS

### Label obtenu par l'école A. Godard

**Double labellisation Eco-école et E3D** (Ecole en Démarche Développement Durable). L'éducation au développement durable, une mission centrale de l'école pour faire des élèves les acteurs de développement durable - Huit mesures à prendre pour agir en citoyens responsables.



### Villes et Villages où il fait bon vivre

#### Limonest : classement à nouveau au palmarès 2023

Le label « Villes et villages où il fait bon vivre » atteste des réelles qualités de chaque commune distinguée, de la qualité de vie, aux transports, en passant par les commerces et services ou la sécurité. Il est le symbole du rayonnement positif du bon vivre au sein du territoire. Le palmarès Villes et villages où il fait bon vivre est le plus grand palmarès des communes en France qui comprend 34 820 communes de France métropolitaine pour l'édition 2023. Chaque commune est analysée sur 198 critères (répartis dans 10 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement (nouvelle catégorie), éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière. En 2023, Limonest est récompensé en 1<sup>ère</sup> position des Villes et villages où il fait bon vivre dans le département du Rhône pour les communes de 3 500/5 000 habitants.

### Conseiller numérique

Fonds d'appui pour des territoires innovants Seniors : soutenir le vieillissement actif en construisant des environnements bienveillants. La prise en compte des aînés et le soutien à leur autonomie demandent aux territoires de mener une approche intégrée du vieillissement de la population.

### Ville Internet

Il récompense les communes les plus dynamiques en matière de numérique et souligne la qualité des services en ligne proposés aux citoyens dans les différents domaines du quotidien.

En 2022, Limonest avait obtenu 2@ / 5

En 2023, **Limonest obtient 4@ / 5**



**8 mesures pour l'éducation au développement durable**

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines et du système Terre
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale

Objectif : agir en citoyens responsables

Mesure 1	Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc)	Mesure 2	Élire un éco-délégué par classe de collège et de lycée
Mesure 3	Consacrer une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable	Mesure 4	Intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable
Mesure 5	Engager les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable	Mesure 6	Étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège
Mesure 7	Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle	Mesure 8	Créer un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées

\* Prix EDD 2030 : prix national de l'éducation au développement durable

Ces labels viennent récompenser nos actions menées pour le bien-être des Limonais et qui font de notre commune une ville où il fait bon vivre.